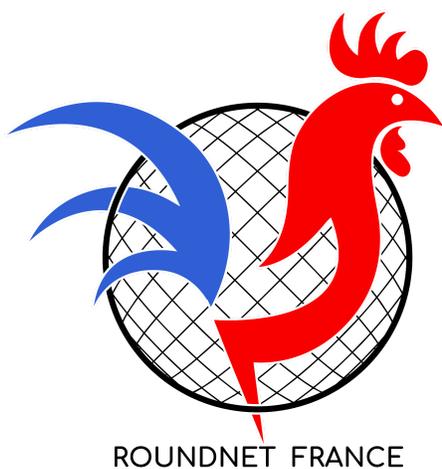




Rencontres Inter Clubs

Règlement intérieur de la Fédération Française de Roundnet (FFRN)

Saison 2022 : janvier 2022 - juillet 2022



Règlement intérieur de la Fédération Française de Roundnet (FFRN)	1
Rencontres Inter Clubs	3
Description générale	3
Participation aux RIC	3
Rencontres	3
Format	3
Ligues régionales	4
Phase finale	4
Sanctions	5
Sanction par la fédération	5
Sanctions par les directeurs de tournoi	5
Contestation de la sanction	5
Index	6
Annexes	6

Rencontres Inter Clubs

Description générale

- Ce format organise la compétition d'équipes mixtes représentant les clubs français.
- Le but de ce format est de développer le sport en tant que collectif, le partage entre communautés, et la mixité.
- Le club dont l'équipe gagnera la dernière journée sera champion de France.

Participation aux RIC

- Les clubs inscrivent gratuitement une ou plusieurs équipes auprès de la fédération.
- Chaque équipe est composée de :
 - 10 membres max
 - 2 femmes minimum
 - 4 hommes minimum
- Chaque membre de l'équipe doit être adhérent du club que l'équipe représente
 - Exception : 1 femme maximum peut être adhérente d'un autre club
- Une personne ne peut être membre que d'une seule équipe
- Des membres peuvent être ajoutés dans l'équipe pendant la saison. Dans ce cas, la fédération doit en être informée immédiatement.

Rencontres

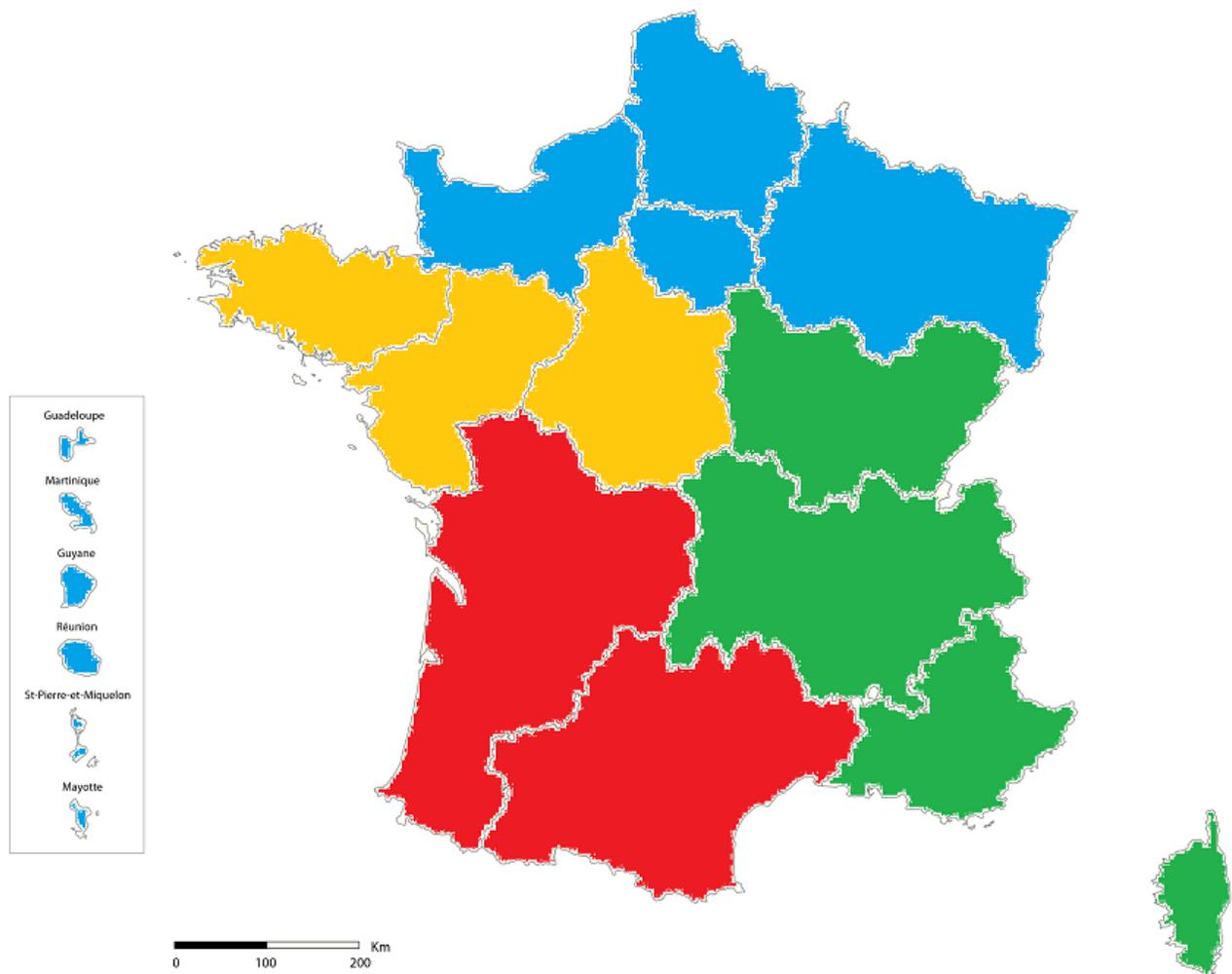
Format

- Les clubs inscrits organisent les rencontres entre leurs équipes quand ils le souhaitent. Ils peuvent se mettre d'accord entre eux sans intervention de la fédération
- Il est possible de faire plusieurs rencontres sur une même journée
- La fédération recommande de faire plusieurs rencontres sur une même journée pour les clubs éloignés.
 - Par exemple : Montpellier 1, Toulouse 1, Toulouse 2 et Clermont-Ferrand peuvent se retrouver pour jouer à Limoges sur un week-end. Toulouse 1 et 2 ne peuvent pas s'affronter sur ce week-end.
- Une rencontre est décomposée en 5 matchs :
 - 1 match femmes

- 2 matchs hommes
- 2 matchs mixte
- L'équipe qui a gagné le plus de matchs remporte la rencontre
- No-Hit-Zone (NHZ) :
 - au choix des participants du match (tous avec NHZ, une seule équipe, ou aucune)
 - si pas d'accord, NHZ obligatoire
- Points gagnés par rencontre :
 - 1 point par défaite
 - 3 points par victoire

Ligues régionales

- Les rencontres sont effectuées à l'intérieur d'une des 4 régions définies comme ceci :



- A la fin de la saison, les 2 premières équipes de chaque région sont qualifiées pour la phase finale à élimination directe
- Le nombre de matchs à effectuer dépendra du nombre d'équipes participantes dans la région et sera défini par la fédération, en tenant compte des remarques des équipes concernées.

- Les résultats des rencontres devront être communiqués à la fédération avant le 01 septembre 2022.

Phase finale

8 équipes seront qualifiées pour la phase finale qui se tiendra sur une journée, début octobre 2022.

Le format sera :

- élimination directe (quarts, demies, finales)
- classement de toutes les équipes

Sanctions

Sanction par la fédération

La fédération pourra sanctionner les joueurs :

- ayant un comportement anti-sportif
- ayant un comportement violent, dangereux, injurieux ou menaçant
- ayant un comportement raciste, homophobe, antisémite, sexiste ou tout autre comportement discriminant
- ne respectant pas le règlement intérieur de la fédération
- ne respectant pas les règles du jeu officielles de la fédération

La sanction pourra aller jusqu'à l'exclusion d'un tournoi, ou de l'ensemble des tournois. Toute sanction devra être mesurée, proportionnelle à la faute constatée.

Sanctions par les directeurs de tournoi

Les directeurs de tournoi du club hôte pourront sanctionner immédiatement les joueurs :

- ayant un comportement anti-sportif
- ayant un comportement violent, dangereux, injurieux ou menaçant
- ayant un comportement raciste, homophobe, antisémite, sexiste, ou tout autre comportement discriminant
- ne respectant pas le règlement intérieur de la fédération
- ne respectant pas les règles du jeu officielles de la fédération

La sanction pourra être l'exclusion du tournoi. Toute sanction devra être mesurée, proportionnelle à la faute constatée.

Contestation de la sanction

Les joueurs pourront contester la sanction via un club adhérent de la fédération. Un représentant de ce club devra adresser un courrier recommandé avec accusé de réception au siège de la FFRN dans les 30 jours suivant la notification de la sanction. Leur requête sera ensuite examinée par la FFRN dans un délai de 2 mois suivant la réception de la contestation par la FFRN.

Index

Annexes